

Réf: Dossier N° : 49128

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ETABLISSEMENTS WILLANGE »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON NORD, 2^e
 TRANCHE, 21 BP 2710 ABJ 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Avr. 2018, et enregistrés au CEPICI le 02 Mai 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ETABLISSEMENTS WILLANGE » .

Objet: Conciergerie et exploitation de résidences meublées; Gestion immobilière; Transferts d'argent ; Toutes prestations d'entretien Phytosanitaire ; Activités Agropastorales, Achats et ventes de produits Agropastoraux ;

Production d'aliments Animaliers ; Import-export. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON NORD, 2^e TRANCHE, 21 BP 2710 ABJ 21

GERANT: Monsieur TANOHO GEOFFROY AKPENAN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-11821 du 02/05/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10852 du 02/05/2018

Pour Avis

Le CEPICI

